

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 19 (1931)
Heft: 78

Artikel: Introduction au problème logique de la finalité et des valeurs
Autor: La Harpe, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION AU PROBLÈME LOGIQUE DE LA FINALITÉ ET DES VALEURS

Dans les pages qui suivent nous étudions un aspect restreint et précis du problème de la finalité: sa forme logique; on suppose que la finalité s'exerce en fonction d'une activité consciente et réfléchie: la première condition est donc celle d'un esprit capable de concevoir une fin. Ensuite nous ne nous poserons aucune question sur les conditions physiologiques ou psychologiques qui peuvent ou non présider à ce qu'on nomme « l'activité téléologique »; nous prenons celle-ci comme un fait et nous efforcerons à en préciser les caractères logiques. C'est à peu près le sens que Pareto donne au mot d'« action logique » dans sa *Sociologie*.

Supposons une *fin* quelconque qui soit formulée de manière vague ou précise sous forme d'un jugement: M. X. veut construire une maison, ce mathématicien veut résoudre un problème, le chrétien veut faire son salut, Pierre veut boire un verre d'eau, etc... tous ces jugements expriment que le sujet tend vers quelque chose, qu'il oriente son action vers un objet réel ou idéal; cet objet désigne la fin d'une action qui n'est encore que virtuelle, c'est-à-dire que le sujet conçoit comme possible ou désirable, mais qui n'est point encore déclenchée et pourra, suivant les circonstances, se produire ou non. On ne peut donc *définir le but ou la fin que comme l'idée d'un certain objet, supposé quelconque, que le sujet veut atteindre d'une manière quelconque*. Nous concevons donc le but ou la fin d'abord comme un « objet idéal »: c'est là ce qu'on peut caractériser par le terme *d'état initial* du rapport de finalité, qui n'est rien d'autre que la représenta-

tion d'un but à atteindre ; nous le désignerons par la lettre A . Mais cette représentation n'est téléologique qu'à la condition de s'objectiver en un acte qui soit considéré ensuite comme adéquat à l'état initial et qui est le but réalisé B . Il n'y aura donc de *rapport logique de finalité* qu'à la condition que le sujet puisse passer de l'état initial à l'état final, ce que nous représenterons par le symbole :

$$1) \quad A \longrightarrow B$$

Si le monde était un tout immobile et rigoureusement statique à la façon de Parménide, l'idée même de finalité serait inconcevable ; on doit donc postuler l'existence d'un « devenir » et pouvoir déclarer : *il y a passage de l'état initial A à l'état final B* . C'est la première condition logique de la finalité.

Mais cela ne suffit pas encore à caractériser le schéma logique de la finalité ; en effet, si A est poussé vers ou attiré par B en vertu du jeu exclusif de forces agissant sur A , il n'y a pas « finalité » mais « mécanisme » ; par exemple, lorsqu'un mobile passe d'un point A à un point B de sa trajectoire sous l'impulsion ou l'attraction d'une force adéquate, il ne saurait être question de finalité ; le principe d'explication qui ramène tous les changements aux mouvements de particules dans un continuum spatial, est précisément le mécanisme qu'on oppose au finalisme.

Il faut que l'état initial A représente dans l'esprit d'un sujet un futur non encore réalisé, n'existant qu'à titre de représentation, et susceptible de revêtir la forme d'une action déterminée B . Peu importe que l'action soit « réellement » libre ou qu'elle ne soit que l'expression de mécanismes physiologiques inconnus du sujet ; c'est un problème qui n'intéresse pas le logicien. Or il est de fait universel et constant qu'il y a des sujets capables d'une représentation téléologique, c'est-à-dire en vertu de laquelle ils passent d'un état de représentation A à un état de réalisation B ; ce fait nous suffit pour justifier le rapport élémentaire de finalité 1).

Si l'on conçoit l'action comme mécanique, le rapport de finalité ne sera qu'une illusion systématique qui persistera à ce titre ; si l'on rejette l'hypothèse mécaniste et qu'on suppose d'autres formes de « détermination », le rapport de finalité pourra correspondre à quelque chose de réel ; mais du point de vue logique, ce simple fait suffit à justifier le rapport même de finalité, indépendamment du problème proprement métaphysique ou psychologique.

I. Les conditions de compatibilité et d'homogénéité.

Ce schéma élémentaire de finalité est simplifié à l'extrême ; il ne serait concevable que si le sujet pouvait passer de A en B sans rencontrer aucune résistance ; en fait les choses ne se passent pas ainsi. Ou bien le rapport s'annule parce qu'il n'y a aucun moyen d'atteindre la fin, ou parce que la fin est déclarée fictive après coup ; on a dans ce cas :

$$2) \quad A \longrightarrow B = 0$$

seule l'expérience décidera dans chaque cas si la condition d'élimination 2) a ou non lieu.

Ou bien le sujet pourra passer de A en B , parce qu'il disposera du ou des moyens nécessaires ; nous définirons les *moyens* comme l'ensemble des conditions pour que le rapport 1) ne soit pas de la forme 2) et les désignerons par la lettre m .

$$3) \quad A \longrightarrow m \longrightarrow B$$

Mais en général il faut plus d'un moyen pour passer de A en B ; on posera donc une série de moyens de la forme $m_1, m_2, m_3, \dots, m_n$ qui pourront, suivant les cas, être constitués sous la forme d'une chaîne dont chaque anneau dépend du précédent et du suivant, de séries parallèles, ou de liaisons par groupes suivant des rapports divers de variable à fonction. Suivant les conventions logiques nous écrivons :

$$4) \quad m_1 \cup m_2 \cup m_3 \cup \dots \cup m_n = \sum'_n m_k$$

ce qui permettra d'exprimer le rapport téléologique sous la forme condensée :

$$5) \quad A \longrightarrow \sum'_n m_k \longrightarrow B$$

Telle est nous semble-t-il l'expression complète du rapport de finalité à propos duquel se posera comme pour la relation 1) le problème de réalité. En effet il se peut qu'expérience faite, le rapport s'annule :

$$6) \quad A \longrightarrow \sum'_n m_k \longrightarrow B = 0$$

Cela dépend de plusieurs conditions possibles que voici ; ou bien la condition 2) se trouve réalisée du fait que :

$$\sum'_n m_k = 0 \quad \text{ou} \quad B = 0$$

ou bien la fin et les moyens existent mais sont incompatibles entre eux ; c'est ce que nous nommerons la condition *d'incompatibilité qui est essentielle à la critique des rapports téléologiques* ; cette incompatibilité peut porter sur le rapport de moyen à fin ou sur les rapports entre moyens ; lorsque les moyens et la fin seront compatibles nous parlerons d'homogénéité.

Appliquons ces relations abstraites à quelques cas concrets pour éclairer la distinction.

Un malade a une crise d'appendicite et son médecin estime qu'il faut l'opérer : A , la guérison étant censée dépendre de cette opération : B ; l'opération et ses suites constitueront l'ensemble des moyens $\Sigma'_n m_k$; mais divers cas pourront se présenter. Le médecin s'est trompé et le malade a l'appendice en bon état : il y a donc incompatibilité entre les moyens et la fin et c'est la fin qui est erronée ; ou bien le médecin a vu juste mais le malade ne peut supporter l'opération et meurt : la même incompatibilité subsiste mais ce sont les moyens qui sont erronés ; ou bien le malade est un « scientifique » et refuse l'intervention chirurgicale : l'abstention scientifique et l'intervention chirurgicale sont des moyens incompatibles.

Napoléon III, avant la guerre de 1870, fait des offres diplomatiques d'alliance à l'Italie mais refuse d'abandonner Rome : l'alliance italienne et l'occupation romaine sont incompatibles, comme moyens en vue de renforcer la sécurité française.

Un individu veut éteindre un début d'incendie avec un bidon de pétrole ; un Etat industriel moderne pour accroître ses débouchés veut obtenir d'un Etat agricole des avantages tarifaires pour son industrie sans lui concéder d'avantages sur son tarif agricole, ou l'inverse : les moyens sont incompatibles.

Il faut donc, pour que le schéma logique 5) de finalité se réalise, que la fin et les moyens soient homogènes d'une part, que les moyens soient compatibles entre eux d'autre part : telle est la condition de compatibilité sans laquelle on ne peut concevoir d'action logique.

Mais le rapport peut se compliquer encore : on peut poursuivre *plusieurs fins simultanément*. Il faut aussi que ces fins soient compatibles entre elles et ne se contrecarrent point les unes les autres ; la condition d'incompatibilité de fins simultanées sera définie par le rapport suivant :

$$7) \quad B_1 \text{ .\textcircled{.} } B_2 \text{ .\textcircled{.} } \dots B_n = \circ$$

On ne peut par exemple simultanément faire des économies et se procurer un objet de luxe, faire une politique de prestige et de conciliation, mener joyeuse vie et diriger une grosse entreprise, etc...

Ensuite les fins, quoique compatibles entre elles, ne le sont pas avec leurs moyens communs. J'ai 5 francs (m) et veux m'acheter 2 livres, B_1 et B_2 ; le rapport pourra s'écrire :

$$8) \quad A \longrightarrow m \begin{cases} \nearrow B_1 \\ \searrow B_2 \end{cases}$$

Si le prix de $B_1 < 5$, il faudra que : $B_2 \leq 5 - B_1$; alors les fins seront compatibles; mais si $B_1 = 5$ ou $B_2 = 5$ par exemple, les fins seront incompatibles avec leurs moyens. Dans ce cas l'incompatibilité des fins résulte de celle des moyens incompatibles entre eux.

En un mot, le schéma logique de la finalité implique 1. la réalité des fins et des moyens; 2. la compatibilité des moyens entre eux, l'homogénéité des moyens et de la fin; 3. la compatibilité des moyens, celle des fins, l'homogénéité des moyens et des fins.

II. Compatibilité et causalité.

La compatibilité des moyens et des fins est dans la logique de la finalité la traduction du principe de non-contradiction en logique déductive; il convient toutefois de préciser l'interprétation de cet énoncé. Lorsque les jugements énonçant des activités téléologiques (dont nous avons donné des exemples plus haut) sont considérés dans leurs rapports à d'autres jugements du discours, ils ressortissent aux règles ordinaires de la logique; lorsque ces mêmes jugements sont envisagés *au point de vue de l'action* que suppose notre schéma 1), ils impliquent quelque chose de plus, l'action et le discours étant hétérogènes, c'est-à-dire que *la représentation du but en A, correspondant à une simple action virtuelle, puisse coïncider avec l'énoncé du but réalisé en B, correspondant à une action réelle*. J'ai par exemple l'idée de me rendre au bureau postal: A et je m'y rends effectivement: B ; la représentation du but et l'événement lui-même coïncident, bien que la représentation du dit objet et l'événement lui-même soient hétérogènes. Cela pose bien un problème spécifiquement logique puisqu'on peut se demander quels *rappports formels* ou *fonctionnels* l'esprit peut établir entre la simple représentation du but avant et après l'action; chacun établit entre ces deux éléments des rapports discursifs.

Or nous disons qu'il y a incompatibilité lorsque cette coïncidence

n'a pas lieu ; on voit donc par là que la compatibilité qui joue simultanément sur le plan du discours et sur celui de l'action, ajoute un élément nouveau aux postulats de la logique déductive.

En quoi consiste cette adjonction ? Dans *le principe de causalité*. Supposons un processus téléologique de la forme 5) ; le sujet conçoit le but en A , construit un système de moyens $m_1, m_2 \dots m_n$ et le réalise en B ; supposons en outre que la condition 6) n'ait pas lieu : c'est que l'image de la fin réalisée en B coïncide avec sa représentation en A ; par conséquent les moyens ont été des causes efficientes réelles et le *but réalisé B est un effet de ces moyens* ; le logicien ne se préoccupe pas de savoir en vertu de quel mécanisme psychologique, la chose a été possible ; il s'en tient exclusivement au point de vue normatif. En un mot, lorsque la condition de compatibilité est satisfaite, le rapport de finalité peut être transformé en un rapport de causalité de sens contraire ; l'état initial A devient une « cause finale » qu'on retient ou exclut suivant les circonstances et les théories ; les moyens $\sum'_n m_k$ sont considérés comme les « causes efficientes » et la fin B comme leur « effet » simple ou conjugué.

Seulement le rapport est renversé : alors que le processus téléologique va de A en B , celui de causalité remonte de l'effet à la cause ou aux causes ; l'unité du rapport de finalité réside dans le rapport idéal de l'état initial à l'état final, celle du rapport de causalité réside dans l'homogénéité réelle entre les causes et les effets.

Ensuite si l'on peut passer, dans l'hypothèse de la compatibilité, du rapport de finalité à celui de causalité, on ne peut poser la réciproque, car l'idée a disparu : il ne reste qu'un système de faits. C'est de là que nous semblent provenir les difficultés souvent insurmontables de l'explication par les causes finales ; mais peut-être une étude approfondie des processus téléologiques permettra-t-elle de lever ces difficultés.

On peut donc invertir tout rapport de finalité, satisfaisant à la condition de compatibilité, en un rapport inverse de causalité, mais ce rapport finalité-causalité n'est pas réciproque.

Or on sait que le principe de causalité présente des ambiguïtés. « En réalité, quand on qualifie un fait de cause, c'est toujours pragmatiquement : on choisit dans cette continuité simultanée ou successive au nom d'un intérêt ou d'une intention. Pour le chimiste, la cause est la réaction des corps explosifs ; pour le physicien, le déclenchement ; pour le psychologue, les raisons de l'acte... on appelle

causa, le facteur sur lequel on peut quelque chose : pratiquement, dans la plupart des cas, le dernier... La notion de cause antécédente est donc une notion pratique, une étiquette marquant en gros où il faut nous adresser. Objectivement, elle répond à ce fait qu'il y a dans l'univers, jusqu'à un certain point, des lignes de clivage, et comme on l'a dit une structure fibreuse. » (1)

Or la notion de causalité, si vague lorsqu'il s'agit de serrer de près le continuum des phénomènes naturels (où elle garde sa place quoiqu'on en dise), devient beaucoup plus claire lorsqu'il s'agit d'y ramener les processus téléologiques ; les « coupures » sont dessinées par le sujet lui-même dans la trame des phénomènes sous forme d'une distribution de moyens et de fins ; chaque représentation agencée à d'autres en vue d'un certain résultat pratique, résume une multitude de causes et d'effets ; il ne s'agit donc bien *que de coupures ordonnées en vue d'un résultat pratique*, ce qui correspond exactement au schéma de finalité. Seulement, si le rapport de finalité satisfait à la condition de compatibilité et peut être par conséquent traduit dans le langage de la causalité, cela signifie qu'il y a coïncidence entre la représentation du but en *A* et celle de sa réalisation en *B*. Par conséquent le schéma a « réussi » et, s'il a réussi, c'est qu'il y a eu en fait une continuité de causes et d'effets entre l'état initial et l'état final.

Voilà pourquoi les actions logiques augmentent proportionnellement aux autres avec la civilisation, les progrès techniques et scientifiques. Pour la méthode expérimentale, il résulte de cette conception de la causalité « que l'opération fondamentale n'est pas de prouver que *N* est cause de *P*, mais de *constituer N et P* par un choix judicieux, *tel qu'ils* satisfassent précisément à cette condition de dénomination possible et d'isolement relatif » (2). Ainsi d'autant mieux sera connu et vérifié le déterminisme des phénomènes naturels, d'autant mieux s'exercera et *se vérifiera* le rapport de finalité ; car la grande difficulté des processus téléologiques est précisément d'assurer cette correspondance entre les éléments actifs et représentatifs, où tous les éléments soient compatibles entre eux. Cependant la grande différence entre l'homme et l'animal consiste, au point de vue de leur action, dans le fait que celui-là peut concevoir des fins et construire à l'aide de l'expérience un système de moyens compatibles, alors que celui-ci en est réduit à la finalité instinctive où le processus téléologique est enveloppé de ténèbres.

(1) André LALANDE, *Les théories de l'induction et de l'expérimentation*. IX^e leçon : Revue des cours et conférences 1922-1923. — (2) LALANDE, *ibidem*.

III. Valeur et finalité.

La notion de valeur est équivoque et a soulevé de nombreuses discussions ⁽¹⁾ ; il nous est impossible dans cette brève introduction, de tenter même d'en préciser le sens. Nous dirons qu'un objet a de la valeur s'il est susceptible de déclencher un processus téléologique, c'est-à-dire s'il est estimé désirable par un ou plusieurs sujets ; cette définition suffira à notre introduction. Du reste le simple fait de rattacher la valeur à un système de moyens et de fins, en simplifie beaucoup le traitement.

Dans le cas du rapport 1) le sujet n'aura l'idée *A* d'un certain but *B* et une idée capable de devenir le mobile d'une action que si l'objet, réel ou idéal, simple ou complexe, représenté en *A*, offre une certaine valeur à ses yeux ; aussi longtemps qu'à l'idée *A* ne s'attachera pas un certain « coefficient de valeur », elle ne sera qu'une simple représentation incapable de susciter un processus téléologique ; mais sitôt qu'elle aura de la valeur, elle pourra devenir le mobile d'une action et satisfaire aux conditions d'un processus téléologique.

Voici un verre d'eau sur ma table ; si j'ai soif, le verre d'eau prendra une certaine valeur, sinon il sera un simple objet de perception ; donc le verre d'eau ne devient une fin qu'à la condition préalable d'une évaluation, instinctive ou réfléchie. Notez que la simple image d'un verre d'eau pourra déclencher le même processus que sa perception directe.

Dans ce cas, la valeur de la fin est immédiate et le rapport téléologique de la forme 1) exprime un rapport élémentaire de finalité à valeur immédiate.

Considérons maintenant le rapport 5) qui stipule des moyens entre l'état initial et l'état final ; la valeur n'est pas la même pour les moyens que pour la fin ; celle-ci seule a une valeur immédiate, car ce que le sujet désire réellement ce ne sont pas les moyens mais la fin ; seulement il ne peut atteindre celle-ci que par l'entremise des moyens ; les moyens n'ont donc qu'une valeur médiate (ou dérivée), c'est-à-dire que leur valeur est fonction de la valeur immédiate de la fin. « Médiat » opposé à « immédiat », signifie précisément ce qui est conditionné par autre chose, or il est évident qu'un moyen, en tant que moyen, n'a de valeur que par rapport à la fin qu'il permettra d'atteindre ⁽²⁾.

(1) *Vocabulaire de philosophie*, art. *valeur*. — (2) Cf. HÆFFDING, *La pensée humaine*, p. 244.

Supposons que je veuille boire un verre d'eau ; mais peut-être faudra-t-il me lever à cet effet, secouer une certaine torpeur estivale ; or les actes qui consistent à se lever avec effort de son fauteuil, à prendre le verre d'eau et à le porter à ses lèvres, n'ont aucune valeur indépendamment de l'acte qui consiste à vider le verre d'un trait pour me désaltérer. Nous réserverons donc, avec Höfding, la qualification de *valeur immédiate aux fins et celle de valeur médiate aux moyens* ; ce n'est qu'une définition décisive, mais elle met de la clarté dans ce qu'on nomme les *déplacements de valeurs*.

Supposons un processus téléologique de la forme :

$$9) \quad A \longrightarrow m_1 \longrightarrow m_2 \longrightarrow B\dots$$

Par le déplacement de valeur, il prendra la forme :

$$10) \quad A \longrightarrow m_1 \longrightarrow \widehat{m_2 B}$$

où $\widehat{m_2 B}$ deviendra une nouvelle fin de la forme B_2 par exemple. Autrement dit *le moyen devient fin*. Le meilleur exemple qu'on puisse donner est celui de « l'avarice » ; l'argent n'est qu'une valeur d'échange qui permet au sujet de se procurer les satisfactions les plus diverses ; il n'est donc qu'un moyen et ne présente qu'une valeur médiate. Mais chez l'avare, se produit un déplacement de valeur : ce qui était le moyen devient la fin ; il épargne non par prévoyance mais par simple besoin de possession, aux dépens de son propre bien-être. On raconte que pendant la guerre de soixante-dix, lors du siège de Paris, où l'on mangeait des rats, un avare famélique réussit à se procurer un de ces animaux, mais un voisin lui en offrit une somme si séduisante que l'avare céda son rat... et mourut ensuite d'inanition.

Il se peut aussi que *la fin devienne moyen* et que le déplacement de valeur se produise en sens inverse ; la relation 9) deviendra :

$$11) \quad A \longrightarrow m_1 \longrightarrow m_2 \longrightarrow \widehat{Bm}$$

où \widehat{Bm} se réduira finalement à un nouveau moyen, m_3 , lié à une nouvelle fin ; la valeur d'immédiate devient médiate. En général les peuples conquérants sont des peuples qui ont été placés dans la nécessité naturelle de se battre pour vivre ; ils assujettissent le voisin pour n'être plus inquiétés par lui ; mais il arrive un moment où ce moyen devient une fin en soi et la conquête un système : il y a eu déplacement de valeur.

La définition des valeurs médiate et immédiate se justifie donc du fait qu'elle permet de traduire dans un langage commode et clair le phénomène des déplacements de valeur en les rattachant à des inversions de fins en moyens ou de moyens en fins ; *dans le premier cas (10) la valeur de médiate devient immédiate et dans le second (11) la valeur d'immédiate devient médiate.*

IV. Totalités et conflits de valeurs.

Un système de moyens et de fins constitue une totalité ; dès qu'il s'agit de finalité et de valeur, apparaît toujours l'idée d'un certain rapport de la partie au tout ; tout processus téléologique est une totalité. On peut se poser le problème de la réduction des totalités de valeur à la totalité la plus simple concevable. Voici comment on pourrait procéder.

Supposons un rapport de la forme :

$$A \longrightarrow m_1 \longrightarrow m_2 \longrightarrow \dots \longrightarrow m_n \longrightarrow B$$

Il est des cas beaucoup plus compliqués, mais on peut les simplifier par abstraction et les ramener à cette forme linéaire ; on pourra le réduire ensuite à la forme 5) en vertu de la convention 4) ; puis on assimilera la somme des moyens à un moyen unique ; on remplacera $(\sum'_n m_k)$ par (m) et l'on aura :

$$3) \quad A \longrightarrow m \longrightarrow B$$

On se mettra enfin dans l'hypothèse d'un déplacement de valeur (10) et l'on aura :

$$A \longrightarrow \widehat{mB} \quad \text{ou} \quad A \longrightarrow B_1$$

Ainsi la réduction logique du rapport complexe au rapport simple serait opérée et l'on se trouverait en présence de la totalité élémentaire de valeur. Abstraitement la réduction est adéquate, mais elle n'est qu'une limite, car lorsque \widehat{mB} devient B_1 , surgissent de *nouveaux moyens entre A et B₁* ; plus exactement, l'attention du sujet est attirée sur des moyens jusqu'alors inconscients ou dissimulés ; autrement dit, *le sujet procède à de nouvelles coupures*, car une fin sans moyen est une simple virtualité, un potentiel ; elle exprime le rapport psychique qui s'établit entre un besoin et l'idée qu'il suggère à titre de fin. Pour qu'on puisse comparer l'état initial et l'état final, pour

qu'il y ait coïncidence, l'action a dû se réaliser et se déployer sur le double plan dont nous avons parlé. C'est donc le rapport entre l'état initial, le moyen et la fin 3) qui représente la totalité élémentaire de valeur.

Jusqu'à présent en parlant des rapports de finalité et de la notion de valeur, nous avons toujours sous-entendu que la condition de compatibilité était satisfaite. Nous allons maintenant supposer que c'est la condition d'incompatibilité qui joue. En effet, il peut exister une totalité de valeur telle que nous « tenions » à deux fins incompatibles ; cette totalité a une unité psychologique mais nous constatons en fait que ces valeurs sont inconciliables ; il faut donc renoncer à l'une pour que le sujet puisse réaliser son processus téléologique. Il peut en être de même entre moyens et l'on peut imaginer toutes les nuances de *conflits de valeur* ; tous nos désirs ne peuvent être satisfaits non seulement simultanément, mais parfois même successivement ; c'est une chose fréquente dans la vie et les conflits de valeur peuvent prendre l'intensité de vrais drames ; l'homme doit choisir entre certaines valeurs et par conséquent les classer. C'est avec le fait du conflit des valeurs que se pose le problème de l'éthique ; il n'y a d'éthique concevable que sous la condition préalable d'un discernement des valeurs et des fins : on retient les unes et rejette les autres. C'est une erreur commise par beaucoup de philosophes que de poser le problème du *fondement de l'éthique* sans aucun contact avec les totalités de valeur, car c'est lorsque l'action est gênée par des conflits de valeur que se pose le problème *de normes*, de règles qui permettent de trancher les différends. C'est par « le scrupule » que la morale est entrée dans le champ des préoccupations intellectuelles de l'humanité pensante.

Le sujet peut poursuivre deux fins à la fois et s'apercevoir qu'il faut renoncer à l'une pour atteindre l'autre ; ou bien lorsqu'il s'agit de moyens qui permettront d'atteindre une ou des fins, le sujet pourra s'apercevoir que tel moyen techniquement utile (par exemple supprimer un puissant personnage, impunément, pour acquérir sa fortune ou annihiler son influence—moyens fréquemment employés en politique sous des formes plus ou moins brutales ou ingénieuses !) est incompatible avec les représentations collectives de son milieu ou sa propre conception des choses.

On en viendra à diviser *les fins en deux classes : les bonnes et les mauvaises*, au sens le plus incertain de ces mots ; l'incertitude même

de ce langage amènera l'homme qui réfléchit à justifier ses propres jugements de valeur et à chercher une base rationnelle aux processus téléologiques. Mais il convient, pour éviter certaines confusions initiales qui faussent tout dans la suite, de ne pas confondre entre l'intelligence en tant qu'elle fait étroitement partie de l'action et se borne à la diriger, comme c'est le cas ordinaire, et l'intelligence en tant qu'elle domine les processus téléologiques et se borne à en rechercher l'unité ; tantôt l'intelligence ressemble à la main qui presse le volant de la machine, tantôt à l'instrument enregistreur qui indique le nombre de kilomètres parcourus. C'est le *conflit de valeur qui élève le sujet de l'intelligence pragmatique à l'intelligence réflexive des valeurs*, fonctions diverses, opposées parfois, d'un même esprit.

V. Jugements de valeur.

Il conviendrait maintenant d'aborder un des chapitres essentiels à la logique de la finalité, celui des « jugements de valeur » ; une aussi brève introduction que la nôtre dont le seul but est de situer les problèmes, n'oserait y prétendre ; aussi nous contenterons-nous de quelques indications. (1)

Tout d'abord, les jugements de valeur ne diffèrent point formellement des jugements d'existence : ils sont justiciables tous deux des règles de la logique déductive ; la valeur n'influe que sur *le contenu du jugement*. Cette remarque est importante, car le facteur affectif de désir et d'estimation que comportent les jugements de valeur, pousse volontiers leurs auteurs à se moquer de la cohérence logique ; ces jugements offrent plus de prise aux passions et sont par conséquent sujets à des erreurs plus graves. Nous nommerons jugements de valeur ceux qui approuvent ou désapprouvent et sont réductibles aux formes suivantes : ceci est bon ou mauvais, ceci est meilleur ou pire que cela, ceci est meilleur (ou pire) que cela n'est bon (ou mauvais), ces mots étant pris dans leur sens le plus vague. Donc tout « jugement de valeur » est caractérisé par le fait qu'il attribue de la valeur à un objet ; autrement dit un jugement de valeur introduit une valeur dans un jugement d'existence ; mais lorsque je dis, « cet objet

(1) Pour plus ample information, consulter Edmond GOBLOT, *La logique des jugements de valeur*, Paris 1927 ; et DURKHEIM, *Les « jugements de valeur »*, Revue de métaphysique et de morale, 1911. Nous aurions de nombreuses réserves à faire, surtout au point de vue de Durkheim. L'exemple de M. Goblot, p. 111, nous semble faux. Voir aussi *Vocabulaire de philosophie*.

vaut dix francs », « j'aime l'étude », etc... je me borne à énoncer de simples faits parmi lesquels se trouvent des valeurs, mais le jugement ne les estime, ni ne les évalue, il les constate. Il est donc parfois difficile de savoir si tel jugement déterminé est d'existence ou de valeur : cela n'a rien d'étonnant, la notion de valeur étant assez peu précise et la langue (même française !) n'offrant pas la rigueur et la précision nécessaire à une pensée exigeante.

Goblot classe fort judicieusement les jugements de valeur en *jugements positifs* (ceci est bon = ceci n'est pas mauvais, ceci est mauvais = ceci n'est pas bon); *comparatifs* (ceci est meilleur ou pire que cela) qui comportent trois jugements réunis en un seul puisqu'on compare deux jugements positifs préalables; *de compensation* (ceci est meilleur que cela n'est bon, etc...), de même nature que les précédents; *superlatifs* qui ajoutent aux précédents l'idée d'une certaine intensité de valeur; cette intensité peut, elle-même, être présentée sous forme relative. Donc toute valeur entrant dans un jugement de valeur est susceptible de revêtir trois aspects : réelle ou non, plus ou moins intense, relative à d'autres; ces divers caractères en se combinant permettent de comparer deux valeurs quelconques de telle sorte qu'il y ait *équivalence* ($a = b$) ou *prévalence* en deux sens ($a > b$ ou $a < b$).

Comme les jugements de valeur jouent un rôle important dans les processus téléologiques, les propriétés qu'ils manifestent, surtout le fait de pouvoir les comparer et d'établir entre eux des degrés de prévalence, permettent de résoudre certains conflits de valeur et d'assigner aux fins incompatibles entre elles des places déterminées dans une hiérarchie des valeurs dont le contenu pourra varier suivant les temps et les lieux, les individus ou les sociétés. C'est grâce à une organisation méthodique des jugements de valeur que le sujet peut mettre de « l'ordre dans la maison » et c'est par elle que la Raison pourra intervenir dans l'activité téléologique suivant des règles qui lui seront propres : règles techniques, règles morales, etc...

Lorsqu'il s'agira de *classer* les valeurs, on pourra se placer à deux points de vue complémentaires. Ou bien, partant des schémas que nous avons analysés, on distinguera entre valeurs médiate et immédiates; cela est important car les deux espèces de valeurs ne se traitent pas de la même manière; en effet ce qui caractérise la valeur médiate c'est sa capacité d'adaptation, le moyen ne valant que relativement à la fin, alors que la valeur immédiate est directement reliée

à l'esprit du sujet qui évalue ; elles n'auront donc pas la même signification logique : dans cette classification *ce sont des considérations formelles ou fonctionnelles qui prévalent.*

Ou bien on pourra se placer au point de vue des objets sur lesquels portent les jugements de valeur ; l'objet de l'évaluation pourra être réel ou idéal, une chose ou une idée. Ou bien encore on pourra les répartir en groupes correspondant à divers domaines de la réalité : valeurs économiques, biologiques, esthétiques, éthiques, intellectuelles ou religieuses ; ces classifications, en général fort imprécises, ont le mérite de mettre en lumière certaines oppositions fondamentales entre valeurs que la pensée s'efforcera d'unifier ou de coordonner. On pourra distinguer enfin entre l'extension plus ou moins grande du domaine des valeurs : valeurs individuelles, sociales et cosmiques⁽¹⁾. Dans ces classifications, ce sont *les considérations relatives au contenu, à l'espèce même des valeurs qui prévalent.*

VI. De la justification des valeurs médiates.

Dans les deux premiers paragraphes nous nous sommes efforcé de définir le schéma logique de la finalité, dans les trois suivants de préciser la notion de valeur. Il convient maintenant de rapprocher ces diverses considérations pour aborder le problème logique du critère des valeurs médiates.

A. *Le problème technique.* Supposons un rapport de finalité de la forme 5) satisfaisant à la condition de compatibilité ; dans quelle mesure le rapport des moyens à la fin est-il déterminé ? Y a-t-il des critères de compatibilité des valeurs médiates ? Divers cas doivent être envisagés :

1. On peut établir entre les moyens et la fin *une relation telle que la fin soit produite presque à coup sûr* ; c'est ce qui arrive chaque fois que cette relation de finalité peut se modeler sur une *loi* scientifique.

La loi de Mariotte enseigne qu'entre le volume et la pression, il y a un rapport constant. Donc en diminuant le volume, on augmentera la pression d'un gaz ou d'une vapeur, et l'inverse ; par conséquent on pourra faire mouvoir une bielle à l'aide d'un dispositif convenable. Lorsque le chauffeur d'une locomotive veut mettre sa machine en marche, il sait qu'il lui suffira de remplir sa chaudière, d'allumer le charbon de la chambre de chauffe et d'attendre que son manomètre

(1) Cf. HÖFFDING, *La pensée humaine*, §§ 102 et 103.

marque une pression suffisante ; dès lors il pourra mettre sa machine en route.

On veut se procurer du sodium ; les chimistes ont établi que le sel est un composé de sodium et de chlore dans des proportions déterminées ; il suffira donc de disposer de sel et d'un réactif qui absorbe le chlore, pour réaliser la fin qu'on se propose, c'est-à-dire l'isolement du sodium.

L'application de la science à l'industrie repose précisément sur ce principe ; il convient donc de connaître la loi qui relie les moyens à la fin pour élaborer la technique des valeurs médiate. Seulement la science indique des rapports à l'indicatif et les techniques *énoncent des règles à l'impératif ; la valeur médiate est donc en ce cas proportionnelle à l'efficacité des techniques déduites des relations constantes entre phénomènes qu'on nomme « lois naturelles »*.

Quant à la certitude de cette efficacité, elle est toujours inférieure à celle que présentent les déductions théorématiques, car, même dans les cas les plus favorables, il faut toujours compter avec le concours de circonstances qui peuvent manquer ou l'exclusion de circonstances qui peuvent intervenir : la locomotive « doit » se mettre en route, mais il se peut qu'une des pièces se soit détériorée entre temps.

La *valeur médiate est objective* en de tels cas ; mais cette valeur objective elle-même présente des degrés de probabilité qu'on peut « évaluer », non « mesurer » : dans le cas le plus favorable, *l'objectivité de la valeur médiate est seulement très ou extrêmement probable*. On considère son insuccès comme un accident.

2. On peut établir entre les moyens et la fin une relation moins rigide ; la compatibilité est cette fois en fonction d'une *recette empirique* fournie par l'usage, mais non fondée sur une loi scientifique ; on pourra donc induire de ces rapports des règles qui, sans avoir la portée des précédents, sont d'un usage pratiquement suffisant. Toutes les pratiques humaines, antérieures à l'avènement de la science exacte, reposaient sur des rapports de ce genre ; aujourd'hui encore dans le domaine organique des techniques comme les cultures, la médecine, les règles financières, les procédés économiques, etc... ne dépendent la plupart du temps que de recettes empiriques.

La *valeur médiate demeure objective, mais la probabilité de son objectivité tend à diminuer, parfois même considérablement* ; dans ce domaine les *moyens statistiques* pourraient offrir des contrôles complémentaires permettant d'évaluer le rendement, c'est-à-dire le

rapport des cas favorables à la somme des cas envisagés pour des processus de finalité qui se répètent. Lorsque la fréquence des réussites est supérieure à la moitié des cas d'espèce, on peut encore parler d'une objectivité relative.

3. Il est un dernier groupe de *valeurs médiate*s, franchement *aléatoires* ; ces cas sont particulièrement frappants et nombreux dans les rapports sociaux, dès que la variabilité individuelle des divers cas psychiques s'affirme ; ceux qui ont l'habitude d'observer la vie politique pourront recueillir une ample moisson de pareils faits.

« L'empire », disait Napoléon III, « c'est la paix » ; en fait, ce fut une époque de guerres nombreuses issues directement du second empire. La mobilisation d'une force armée peut contraindre un voisin à la paix, par intimidation, mais peut déclencher une guerre que l'on voulait précisément « prévenir » par une mobilisation. L'usage de la force peut aussi bien étouffer que susciter une révolution violente, quoi qu'en pense M. Pareto : la « veulerie » affaiblit l'Etat en cause, mais on peut en dire autant de « l'arrogance » !

Ici la complexité des rapports qui unissent les moyens aux fins est si grande qu'elle relève du *hasard* ; or il y a dans la vie sociale, beaucoup plus qu'on n'admet en général d'événements qui relèvent du *hasard*. Dans le « succès », s'il entre une forte part de talent ou même de génie, le hasard joue son rôle important. Ici intervient le flair, l'instinct, le sens des orientations et des tendances, mais on peut se tromper gravement dans les calculs de rendement, surtout en politique. Bismarck a déclenché deux guerres et provoqué une troisième pour faite l'unité allemande ; il a réussi parce qu'il était supérieurement capable mais aussi parce qu'il a été servi par des circonstances exceptionnellement favorables : sa majesté le hasard y a eu sa petite part ! Inversement le comte Berchtold (et sa clique) a prétendu sauver la monarchie bicéphale en écrasant les Slaves du Sud : on sait que c'est exactement le contraire qui s'est produit ; il a échoué parce qu'il était supérieurement bête mais, plus encore, parce qu'il fut desservi par des circonstances particulièrement défavorables.

Dans tous les cas de ce genre, la valeur médiate est nettement aléatoire et *sa probabilité très souvent tellement incertaine qu'on peut à peine l'évaluer* ; c'est malheureusement le cas d'une très grande partie des processus téléologiques. « S'il ne fallait rien faire que pour le certain, je dis donc qu'il ne faudrait rien faire du tout, car rien n'est certain », disait Pascal, et cela est évident ; mais il y a une

différence entre agir pour du plus moins ou probable en le sachant, qu'agir dans les mêmes conditions en croyant qu'on le fait pour du certain !

Toutefois, le problème des valeurs médiates ne se réduit pas au seul problème technique de la probabilité du rendement.

B. *Le problème éthique.* Il y a fréquemment des moyens auxquels on peut en gros assigner une valeur médiate fort élevée et qui sont proscrits comme *coupables* ; on porte sur eux un jugement éthique défavorable : autrement dit, il y a contradiction entre l'aspect technique et l'aspect éthique. Ces cas sont très fréquents et c'est ici qu'apparaît sous son aspect le plus net, l'une des causes les plus fréquentes de scepticisme moral ; un moyen moralement mauvais peut faire la réputation d'un homme, s'il réussit, ou le perdre s'il échoue. Lorsque la victoire de Sadowa est décisive, un des aides de camp résume tout le problème de Bismarck en ces mots : « Excellence, maintenant vous êtes un grand homme. Si le Kronprinz était arrivé trop tard, vous auriez été le plus grand scélérat du monde ». L'histoire politique et militaire en particulier, la vie sociale en général, abondent en exemples de ce genre ; on a dit par exemple que ceux qui réalisent de grandes fortunes en peu de temps sont à peu d'exceptions près des hommes peu scrupuleux, sinon de francs scélérats.

Il ne s'agit point ici de discuter le bien ou le mal fondé des règles morales, sociales et religieuses ; il suffit de constater que toujours et partout les sociétés prescrivent des règles de conduite, juridiques ou morales, au nom desquelles certaines valeurs médiates, techniquement bonnes, sont éthiquement mauvaises ; on pourrait aussi citer des cas inverses : valeurs médiates techniquement mauvaises quoique éthiquement bonnes.

Il convient à ce propos de faire trois remarques :

a) Ce fait de la contradiction effective des valeurs montre simplement qu'il existe des valeurs incompatibles entre elles et que *le monisme téléologique est en fait une chimère*, sinon en droit ; puisque dans bien des cas le conflit entre valeurs est assez net et redoutable pour que la valeur éthique résiste à la violation de la règle, en dépit même du succès, c'est l'affirmation même de sa puissance ; c'est donc poser le problème du *mal*, non simplement comme d'un moindre bien, mais comme d'une valeur essentiellement négative.

b) Ensuite il convient de ne pas pousser le contraste à l'absolu, mais de le limiter exactement. Une valeur médiate techniquement

bonne relativement à une fin déterminée et éthiquement mauvaise, peut avoir à la longue des conséquences de fait si graves qu'elle amène les esprits libres de préjugés à rectifier leur jugement technique de valeurs. Revenons aux trois guerres bismarckiennes : les moyens étaient techniquement bons puisqu'ils ont fait l'unité de l'Allemagne et rendu possible sa prospérité pendant cinquante ans ; mais les victoires mêmes ont répandu une telle mentalité dans l'armée et chez les chefs de la nation, qu'ils ont fortement contribué à la folie de 1914 ; des Allemands honnêtes ont révisé leur jugement technique de valeur et se sont demandé si l'on n'eût pas pu réaliser l'unité du Reich par des moyens moins blâmables et plus solides. Nous avons choisi l'exemple de Bismarck, mais on eût pu en puiser de nombreux dans *toutes* les histoires nationales ; souvent le cynisme est une attitude à courte vue. Il reste toutefois qu'on sacrifie constamment les buts lointains aux buts immédiats.

C. *Idéalement* il convient d'envisager toujours le double aspect de la valeur médiate, technique et éthique ; l'évaluation technique est spécifique de la valeur proprement médiate, puisqu'elle consiste en une adaptation des moyens aux fins ; mais l'évaluation éthique consiste en réalité à opérer *un déplacement idéal de valeur* et à se demander si tel moyen pourrait être impunément une fin ; on peut donc recourir au schéma 10) comme à un moyen de contrôle. En un mot *le problème logique* que pose le conflit entre les valeurs médiates techniquement bonnes (ou mauvaises) et éthiquement mauvaises (ou bonnes), se ramène *pour la pensée* aux deux propositions suivantes :

1. La valeur *médiate est objective* lorsqu'elle exprime un rapport de causalité entre les moyens et la ou les fins ; sa probabilité varie en proportion de son efficacité *expérimentale*.

2. La valeur médiate présente un caractère *éthique* lorsqu'on peut la ramener à une valeur immédiate, éthiquement bonne, et mauvaise dans le cas contraire ; cette remarque nous amène au problème des valeurs immédiates.

VII. *De la justification des valeurs immédiates.*

Nous avons montré que le problème du critère des valeurs médiates ne se laisse que *partiellement* ramener à un problème de démonstration ; qu'ensuite le résultat de cette démonstration est plus ou moins probable, quoique d'une probabilité qui dans certains cas peut

emporter le consentement de quiconque n'est pas fou. S'agit-il maintenant du problème du critère des valeurs immédiates, il convient d'avouer franchement que toute tentative de *démontrer* des valeurs immédiates est un leurre ; les fins échappent à toute démonstration, au regard de quiconque bien entendu prend ce mot dans son sens précis et rigoureux.

Il semblerait donc qu'on dût en conclure au caractère purement *arbitraire des fins* ; les conflits entre valeurs immédiates se résoudraient par un choix exclusivement subjectif, arbitraire, réductible à des contingences de fait. Mais il semble bien que jamais l'humanité pensante ne se résoudra à une solution pareille qui détruit toute éthique. On passe d'un dogmatisme faux à un scepticisme ruineux, des codes inadéquats et prétentieux au libertinage le plus odieux... Mais cette antinomie n'est-elle pas simplement le résultat d'un problème mal posé ?

De la certitude théorématique au scepticisme intégral, il y a un dégradé insensible et de multiples attitudes moyennes ; il convient donc de chercher *une justification des valeurs immédiates* qui dès l'abord exclue résolument la manie « du tout ou rien ».

A. Le rapport du choix de la fin à sa valeur immédiate peut se présenter sous deux aspects que Goblot a très justement caractérisés.

On peut choisir un objet comme fin parce qu'on l'estime bon, le jugement de valeur détermine le choix ; c'est l'intelligence qui prend l'initiative dans l'orientation du processus téléologique. *La prévalence des fins résulte d'une préférence conditionnée par un motif*. Nous l'appellerons avec Goblot *préférence spéculative*. Ou bien c'est parce qu'on choisit une fin qu'on l'estime bonne : la préférence instinctive détermine le jugement de valeur et le terme initial du processus téléologique réside dans une inclination plus ou moins consciente, dans une « tendance » qui l'emporte sur une autre ; le jugement de valeur n'est alors qu'un jugement de constatation. Parallèlement au cas précédent, nous disons que *la prévalence des fins résulte d'une préférence conditionnée par un mobile*. Nous l'appellerons avec Goblot *préférence dynamique*.

Dans le premier cas, le choix engage l'action et le motif est déterminant ; dans le second cas, le choix n'engage que la réflexion sur l'action et c'est le mobile qui est déterminant. Mais dans les deux cas, la pensée compare les fins et les justifie soit antérieurement, soit postérieurement au processus téléologique lui-même ; la justification est conditionnante ou consécutive.

Quand bien même le psychologue ramènerait tous les motifs à des mobiles, il sera bien obligé de distinguer entre les deux sortes de mobiles, car à *l'intérieur de la conscience* cette distinction est nettement marquée pour qui veut bien se donner la peine de la constater.

Les valeurs immédiates sont « originellement » subjectives puisqu'elles naissent dans la conscience d'un sujet ; mais il en est qui peuvent devenir objectives et se justifier ; tout le problème de la justification des valeurs immédiates réside donc dans celui de leur objectivation.

B. S'agit-il d'une préférence spéculative, le sujet voudra que la fin qu'il a choisie soit réellement justiciable du motif invoqué ; il veillera donc à ce que le motif ne soit pas un simple prétexte et que le résultat final soit bien l'expression de la décision prise ; il s'efforcera en un mot d'être *conséquent* avec lui-même, la conséquence étant en éthique l'équivalent de la non-contradiction en logique déductive. S'agit-il d'une préférence dynamique, le sujet court toujours le risque d'invoquer des motifs imaginaires, pour justifier son acte après coup ; celui-ci conviendra donc de ne jamais confondre préférence spéculative et dynamique, dans la mesure où cela est possible. Ensuite s'il porte un jugement de valeur négatif sur la fin réalisée, s'il la regrette, s'il a des remords, il aura le courage de son erreur et s'efforcera de l'éviter par la suite. Cet ensemble de conditions, trop souvent passées sous silence, sont ce qu'on peut nommer les conditions de *sincérité* ; celle-ci est plus rare et difficile qu'on ne croit, l'entraînement des passions la rendant souvent fort ardue ; mais elle est, sous forme éthique, l'expression d'une exigence constitutive de la Raison : mettre la vérité au-dessus de tout ; la sincérité peut donc être définie comme un effort d'objectivité vis-à-vis de soi-même. Mais si les conditions de sincérité sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes, ce qui saute aux yeux. Comment donc procéder ?

C. *Valeurs moyennes*. Pour tout un ensemble de valeurs, surtout lorsqu'il s'agit de valeurs matérielles, biologiques, de convenance sociale élémentaire, etc... on peut recourir à une méthode de probabilité ; dans ces cas, la valeur immédiate a une objectivité qui peut se définir par *la convergence moyenne des ophélimités*. Supposons l'exemple d'un billet de vingt francs ; nous constatons qu'il a une ophélimité pour $S_1, S_2... S_n$ sujets en raison d'une certaine structure économique des sociétés ; la santé aura une certaine ophélimité pour les mêmes sujets du fait de conditions biologiques générales, etc...

Comment raisonnerons-nous? A l'exception de gens assez riches pour mépriser ces vingt francs (ce qui est rarement le cas!), d'ascètes ou de décadents neurasthéniques, ces valeurs immédiates pourront s'étendre à un nombre indéfini de sujets; les autres constituent une minorité. Du fait que ces biens sont très généralement « préférés », on pourra conclure qu'ils sont « préférables » ou « prévalents ». Appelons (p) la probabilité pour que (m) sujets sur (n) désirent la santé ou le billet de vingt francs, et (q) celle pour que ($n - m$) sujets refusent à ces biens une valeur immédiate⁽¹⁾; on sait que dans le calcul des chances, la probabilité pour qu'un événement se réalise plus celle pour qu'il ne se réalise pas, est égale à l'unité :

$$p + q = 1$$

Donc la probabilité pour qu'un individu quelconque attribue à ces objets une valeur immédiate est :

$$p = 1 - q$$

En vertu des hypothèses faites plus haut :

$$p > q$$

Donc dans le rapport ($p = 1 - q$), plus (p) sera grand et (q) petit, plus la valeur immédiate sera objectivement probable; dans certains cas, (q) pourra tendre vers 0; dans ces conditions, on pourra déclarer que *la valeur immédiate X est une valeur objective relativement à la moyenne des sujets envisagés*; on passe ainsi de la *préférence subjective* à la *prévalence objective*.

Rappelons à ce propos que Jésus qui était un homme de bon sens, n'a pas proscrit la valeur-pain; il a dit avec infiniment de sagesse que « l'homme ne vit pas de pain *seulement* », ce qui est très différent.

Cette première réduction permet de traiter objectivement et rationnellement de nombreuses valeurs immédiates, comme on le fait en économie politique et comme un Cournot ou un Pareto l'ont merveilleusement compris.

D. *Hierarchie des valeurs et des fins*. Mais il est une multitude de valeurs qui ne peuvent même être envisagées au point de vue des grands nombres et, parmi celles qui peuvent l'être, il reste toujours possible de préférer une valeur morale à une valeur économique quand bien même celle-ci serait prévalente: il y a des gens capables

(1) Il va de soi que $p = f(m)$ et $q = f(n-m)$.

de faire « la grève de la faim » ce qui en impose beaucoup à la foule des partisans. On peut préférer les valeurs sociales aux valeurs intellectuelles, car il y a des vérités gênantes auxquelles on préfère les vieux parti-pris beaucoup plus commodes. Une hiérarchie des valeurs s'impose donc, *hiérarchie qui a des centres de perspective variables*. Il est évident par exemple qu'un théologien et un philosophe ne pourront envisager les problèmes religieux, les valeurs de salut, sous le même angle : pour l'un les conséquences pratiques et ecclésiastiques importent, l'autre n'en a cure. Pour le travailleur manuel les valeurs intellectuelles sont chose vaine et pour l'intellectuel les valeurs pratiques sont subordonnées à celles de pensée. Pour le politicien de métier, une idée n'a qu'une valeur pragmatique : elle n'est qu'un moyen qui procure ou conserve la puissance ; pour certains intellectuels, les valeurs politiques sont au plus « dignes de la poubelle »... On ne peut donc aspirer à une unité statique où chaque valeur serait hiérarchisée suivant un ordre strictement objectif, mais seulement à une sorte de *convergence des valeurs*, entre certaines limites, et sans avoir la prétention d'entrer dans les détails.

Mais on peut toutefois comparer les diverses valeurs immédiates entre elles, balancer les fins et s'efforcer à étendre les totalités qu'elles constituent ; il s'agira donc de ramener les totalités dont on part à d'autres plus vastes en utilisant l'esprit comme un véritable laboratoire mental à comparer les diverses valeurs. Inversement au procédé que nous indiquions à propos des valeurs médiates, il y aura avantage à *réduire les valeurs immédiates en valeurs médiates et les fins en moyens suivant la relation 11*). Le critère suprême résiderait dans *l'homogénéité parfaite des deux sortes de valeurs* ; la réductibilité de toutes les valeurs immédiates à des valeurs médiates serait le signe de leur efficacité technique et de leur compatibilité, l'opération inverse de leur parfaite cohérence morale. Sans doute le principe est chimérique lorsqu'il s'agit du Tout, mais il est très fécond dans l'examen des parties et des problèmes de détail que pose la réflexion sur l'action : c'est le principe qui préside à l'établissement d'une hiérarchie des fins ayant pour but d'appuyer les « préférences » sur des « prévalences ». Le sujet est contraint par la vie même à subordonner les ordres de « préférence » à des ordres de « prévalence » : je puis préférer de beaucoup l'auto à la marche, soit ! mais si je n'ai pas les moyens d'en avoir une ni l'occasion de rouler dans celle d'autrui, je suis bien obligé de subir la prévalence de la marche. Il s'agira donc d'ins-

taurer un vrai processus dialectique des fins et des valeurs immédiates en contact permanent avec la réalité des évaluations ; seulement, au cours de cet effort, le sujet se posera inévitablement le problème *des normes, non seulement logiques, mais de valeur même* ; il devra y avoir une valeur qui soit principe d'ordre et d'organisation. La seule idée d'un ordre des valeurs implique déjà celle d'une norme : « L'idée d'ordre, seule entre toutes », écrit Cournot, « possède bien ce caractère éminent de pouvoir se critiquer elle-même en même temps qu'elle critique les autres » (1).

Or la norme suprême de l'ordre des valeurs n'est-elle pas celle *d'universalisation progressive*? On est toujours obligé de revenir à Kant en ces domaines, avec toutes les atténuations qu'on voudra : « Agis de telle sorte que tes actions puissent devenir maximes universelles ». En effet les processus téléologiques stipulent un devoir-être en un double sens : devoir-être au sens d'un futur non encore réalisé (cas de l'infinitif futur latin) ; devoir-être au sens d'une obligation rationnelle d'ordre et d'organisation (participe latin d'obligation). *La norme suprême préside non à la constitution des valeurs qui procèdent de la vie même, mais à leur organisation rationnelle.* L'esprit est libre de soumettre l'ordre des fins à celui de la Raison (ou de se démettre), car quel que soit le fait, quelle que soit l'impossibilité de réalisation, il restera capable de concevoir des conditions de réalité susceptibles d'instaurer les moyens en vue d'une fin irréalisable aujourd'hui. La civilisation blanche sent peser sur elle la menace de guerres fratricides et destructrices de tout ; l'homme moderne sent qu'un état pareil ne peut durer et que ce sont finalement les politiciens qui décident de la guerre ou de la paix ; sans doute il serait vain de compter sur des « discours » pour proscrire les tueries, mais il est possible à l'intelligence moderne de modifier les conditions initiales des phénomènes sociaux comme ses pères l'ont fait à l'intérieur des collectivités nationales, en tenant compte des processus téléologiques réels.

Un principe n'est point un agent mécanique ou magique qui opère « per se » ; le commun des mortels attribue à la notion *même de principe, un caractère d'automatisme, d'action directe qui ne lui appartient ni peu ni beaucoup.* *Le principe n'est qu'une référence de la Raison aux actes de la vie et ne les constitue point, mais il autorise une discrimination impossible sans lui.* Poser l'obligation suprême d'un pro-

(1) *Matérialisme...* etc., réédit. Hachette, p. 263.

cessus d'universalisation des valeurs ne dispense ni des tâtonnements de l'action, ni des décisions spécifiquement morales ; il ne constitue qu'une *référence suprême* relativement à laquelle celui qui juge les jugements de valeur pourra opérer rationnellement et distinguer les valeurs proprement essentielles et vraiment fondamentales des caprices individuels et des entraînements collectifs.

La seule condition à laquelle soit soumise cette opération de raison, c'est ce que nous nommerons *l'assimilation des esprits* ; *au-dessus des sociétés de fait, il y a une société de droit qui établit entre les esprits autonomes un équilibre d'assimilation*. C'est sans doute un indémontrable, mais c'est le postulat même que la raison élabore pour satisfaire aux conditions de son activité propre et rendre compte du dualisme qui est aussi fondamental que la Raison elle-même. De même que la vérité théorique implique une certaine capacité d'assimilation, de même la prévalence objective des valeurs exige que les sujets de ces valeurs fassent acte d'assimilation réciproque et qu'ils recherchent, à la lumière du principe de l'universalisation progressive des valeurs, à étendre la zone d'assimilation. Tel nous semble le dernier mot de la sagesse : penser les hommes en termes de « prochain » et non d'« adversaire » ; alors, entre hommes ayant une volonté commune d'assimilation, pourra surgir un vrai consensus des valeurs.

Jean DE LA HARPE.
